

Contact :

DRHANT  
Service hydraulique  
160 avenue Bollée 72072 Le Mans Cedex 9  
Tél. 02.43.54.72.71

Le Mans, le jeudi 27 décembre 2018

## Rivière la Sarthe navigable

# DECISION

*Vu l'arrêté préfectoral du 9 février 2017 fixant le règlement particulier de police de la navigation sur la rivière la Sarthe*  
*Vu l'arrêté n°17/4795 du 23 mai 2017 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Jean-Michel Levasseur,*  
*Vu l'arrêté n°17/4780 du 23 mai 2017 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Xavier Devisse,*

*Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau*

**Compte tenu de la présence d'un arbre échoué en rive droite au niveau du point kilométrique 38,8 en amont du bourg de Noyen sur Sarthe, les navigants sont invités jusqu'à nouvel ordre, à faire preuve de la plus grande prudence à l'approche du secteur.**

**L'arbre en question est matérialisé par une bouée jaune.**

---

Compte tenu de la présence d'embâcles, les navigants sont invités à faire preuve de prudence sur l'ensemble de la voie d'eau en général et aux abords des écluses en particulier.

---

Le Président du Conseil départemental et par délégation,

Le Chef du Service hydraulique

  
Jean-Michel LEVASSEUR